

CERCLE NAUTIQUE TAPASABLLIAS YVONAND

CRITERIUM DOLPHIN 81

9-10 SEPT EMBRE 2006

Instructions de course

REGLEMENTS

1. Le critérium est soumis au règlement de course Swiss Sailing 2005-2008, Class Rules Dolphin 81 version 1.13, l'ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses et ses Amendements locaux et aux présentes instructions

2. **Plan d'eau** : au large du port d'Yvonand.

3. **Notifications aux compétiteurs** :

Les notifications et informations destinées aux compétiteurs seront affichées sur le tableau officiel du CNTY. Toutes les notifications, y compris les changements des instructions de course, les demandes et décision du jury seront affichées sur le tableau officiel. Il est du devoir des compétiteurs de consulter ce tableau avant et après les régates.

4 **Signaux** :

Pavillon : **L** au mât devant le bureau de course
un coup sonore, un avis aux compétiteurs à été affiché au tableau officiel .

Pavillon : **L** sur le bateau start . Compétiteurs a disposition du comité de course sur l'eau (suivez moi)

Pavillon : **Y** Gilets de sauvetage obligatoire.

Pavillon : **Z** Retour au port, le prochain départ sera indiqué au tableau officiel .

Pavillon : **Bleu** Amené appuyé de deux coups sonores , fin de la régata .

Pavillon : **CNTY** Amené appuyé de trois coups sonores , fin du programme de la Journée .

5 **Programme** : 9 septembre 2006

Inscriptions : 09.00 h - 11.30.h .Briefing : 12.00 h.

1er départ : 13.00 h.

10 septembre 2006

Briefing : 09.30 h.

Dernier départ possible . 13.30 h.

Distribution des prix : 15.00 h.

- 6 Finance :** Fr. 50.- par bateau payable avec l'inscription .
- 7 Départ :**
Avertissement -5mn pavillon de classe +1 coups sonore .
Préparatoire - 4mn pavillon I + 1 coups sonore .
- 1mn pavillon I affalé + 1 coups sonore .
Départ 0mn pavillon de classe affalé + 1 coups sonore .
- 8 Classement :**
Le système de classement a minima de l'annexe A des RCV s'appliquera . Le plus mauvais résultat sera retiré du classement final si au moins 3 courses valables sont courues sur les 2 jours .
- 9 Mise a l'eau et place de parc :**
La mise a l'eau ou la sortie se fera selon les instructions de la capitainerie .
Des places de parcs sont prévues dans la foret pour les remorques et voitures et celle-ci devront être impérativement déposées à cet endroit .
- 10 Responsabilités et assurances :**
Les compétiteurs participent au critérium à leurs risques (règle 4 des RCV décision de courir) .
en s'inscrivant et en participant au critérium chaque compétiteur renonce à toute prétention en responsabilité ou autre contre le club organisateur et les personnes responsable de l'organisation . Chaque bateau participant doit avoir une assurance suffisante en responsabilité civile et valable en compétition .
- 11 Informations complémentaires :**
Charles Grunder
Niedens 6
1462 Yvonand
024/4302663